



Assurance-chômage : Clôture de l'exercice comptable annuel 2018

(Supplément au communiqué de presse du 9.4.2019)

Montants principaux (en millions de francs)	2018	2017
Recettes		
Cotisations salariales	7 199.5	7 066.7
Contribution de la Confédération	498.7	489.5
Contribution des cantons	166.2	163.1
Dépenses		
Indemnités de chômage	5 066.9	5 525.9
Indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail	29.0	90.6
Indemnités en cas d'intempéries	27.8	54.7
Indemnités en cas d'insolvabilité	28.6	33.2
Mesures relatives au marché du travail	610.2	636.8
Indemnités accords bilatéraux	195.3	242.7
Frais administratifs	756.4	727.7

Au moment de la publication de cet article, la révision du bouclage de l'exercice annuel doit encore être réalisée par le Contrôle fédéral des finances et le Conseil fédéral doit approuver formellement le compte annuel.